



**PRÉFET
DE LA CORSE-
DU-SUD**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Ajaccio, le 1 décembre 2023

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Interdiction des évènements festifs, culturels et sportifs amateurs, de plein air ou organisés sous des tentes et chapiteaux, dans les communes de Corse-du-Sud le samedi 2 décembre de 06h00 à 22h00

Les services de Météo France ont placé le département de Corse-du-Sud en **vigilance orange pour un phénomène de vents violents** ce samedi, de 06h à 22h00.

Par conséquent, le préfet a interdit sur cette période :

- les évènements festifs et culturels (marchés de Noël, foires, processions, etc.) lorsqu'ils sont organisés en extérieur ou sous des tentes et chapiteaux (ERP de type CTS) ;
- les évènements sportifs amateurs de plein air ;
- l'emploi du feu, y compris les propriétaires et ayant-droits de terrains.

En outre, ces mesures seront automatiquement prolongées dans le cadre où Météo France prorogerait le niveau de vigilance orange au-delà du samedi 2 décembre à 22h00.

Pendant toute la période de vigilance, adoptez les bons comportements afin de garantir votre sécurité et celle de vos proches :

- Limitez vos déplacements. Si vous devez vous déplacer, limitez votre vitesse sur route, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt et sur le littoral.
- Ne pratiquez pas d'activités nautiques ou de bord de mer.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.

Il est conseillé de se tenir informé de l'évolution des conditions météorologiques auprès de Météo France au 05 67 22 95 00 ou sur [meteofrance.com](https://www.meteofrance.com)